

DEPARTEMENT  
DE  
**SAONE-et-LOIRE**

Arrondissement de  
**MACON**

Canton de  
**Mâcon-Centre**

**OBJET**  
de la délibération:

**Subventions aux  
associations pour  
2025**

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice :  
**29**

Présents à la séance :  
**22**

Suffrages exprimés :  
**27**

Le Conseil a été  
convoqué le :  
1 avril 2025

La liste des délibérations a  
été publiée et affichée  
le 15 avril 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
de la Ville de **CHARNAY-lès-MACON (71850)**

Séance du : **QUATORZE AVRIL DEUX MILLE VINGT-CINQ**  
**(14 avril 2025)**

Le Conseil Municipal s'est réuni le quatorze avril deux mille vingt-cinq à 18h30, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs, GAGNEAU Claudine, DUVERNAY Florian, CASTEIL Katia, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BEAUDET Marie-Pierre, COCHET Grégory, BRASSEUR Loïc, BERNARDET Pailine, GAUDILLERE David, PERRIN Jacques, RENAUD Sylvain, ROSSIGNOL Michel, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, ISABELLON Anne, JETON-DESROCHES Béatrice, PETIT Jean-Pierre, VOISIN Laurent, MONTEIX Anne, LOPEZ Patrick.

Etaient excusés : BASSET Jean-Paul est excusé et donne pouvoir à ROBIN Christine, CHERCHI Mickael est excusé et donne pouvoir à GAGNEAU Claudine, GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à DUVERNAY Florian, MONNERY Maguy est excusée et donne pouvoir à CASTEIL Katia, RACINNE Christiane est excusée et donne pouvoir à LOPEZ Patrick.

Absents : BEAUDET Adrien, GARLET Teddy

Rapporteur : Florian Duvernay

**EXPOSE**

Afin de continuer de soutenir la dynamique associative charnaysienne, le conseil municipal devra se prononcer sur les propositions des subventions aux associations telles que présentées dans le tableau ci-dessous.

<b>Subventions 2025</b>	
<b>Animation Loisirs Culture</b>	
ACTEM	4 300 €
AMICALE PHILATELIQUE	140 €
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET ENTRETIEN DU CIMETIERE	300 €
ASTROSAONE	150 €
AUJOURD'HUI COMME AUTREFOIS	100 €
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	1 200 €
CARPE DIEM	300 €
COUNTRY OLD DANCE	300 €
CHŒUR FEEL GOOD	300 €
COMITE DE JUMELAGE	2 000 €
LA SOURCE DE LEVIGNY	140 €
LES AMIS DE CHAMPGRENON	500 €
ASSOCIATION MELOD'AMIS	300 €
TTM	1 500 €
LUCIOL	1 500 €
<b>Total subventions Animation Loisirs Culture</b>	<b>13 030 €</b>

<b>Social</b>	
COMITE DES TETES BLANCHES	2850 €
FOYER DE L'AMITIE	1 000 €
SECOURS POPULAIRE MACON	200 €
VALENTIN HAÛY	200 €
<b>Total subventions aux associations sociales</b>	<b>4 250 €</b>
<b>Sécurité</b>	
FNACA - ANCIENS COMBATTANTS	180 €
PROTECTION CIVILE	200 €
<b>Total subventions aux associations sécurité</b>	<b>380 €</b>
<b>Sport</b>	
AEROCLUB	1 700 €
A.M.S.	5 000 €
CHARNAY CYCLO	400 €
ENTENTE PONGISTE LA ROCHE-CHARNAY (EPLR)	1 000 €
PETANQUE CHARNAYSIEENNE	1 700 €
READY TO GRIMPE	3 100 €
TENNIS CLUB	2 000 €
CBBS	107 250 €
<b>Total subventions aux associations sportives</b>	<b>122 150 €</b>
<b>Coopératives scolaires</b>	
Ecole primaire Simone Veil	5160 €
Ecole primaire Marie Curie	6960 €
Ecole maternelle Joséphine Baker	2736 €
<b>Total subventions coopératives scolaires</b>	<b>14 856 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>154 666 €</b>

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'octroi de ces subventions.

### DELIBERATION

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** les dossiers de subventions déposées par les associations,

**VU** l'avis favorable à l'unanimité des commissions réunies du 26 mars 2025,

Le rapporteur entendu,

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après interventions de JP. Petit et du Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**APPROUVE** le versement des subventions aux associations susvisées pour un montant global de 154 666 €.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Christine ROBIN

